

*République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
scientifique*

Université Abdelhafid Boussouf-Mila

Institut des lettres et des langues étrangères

Département de français

Niveau : Master II / SDL

Module : Orthographe

Enseignant : Dr. AZZOUZI.Tarek

Semestre : 3

Année universitaire : 20025/2026

Cours N° 6: Les Signes diacritiques du français

□ Introduction

En plus des 26 lettres de l'alphabet, l'écriture standard du français fait appel à cinq signes diacritiques : l'accent aigu (´), l'accent grave (`), l'accent circonflexe (^), le tréma (¨) et la cédille (¸). S'y ajoutent deux ligatures, <æ> et <œ>, portant l'inventaire des lettres à 16 éléments supplémentaires : é, è, ê, ë, à, â, î, ô, ù, û, ü, ÿ, æ, œ et ç (Catach, 2003 ; Bosquart, 1998).

À titre de comparaison, l'anglais n'utilise pas de signes diacritiques, sauf dans les mots étrangers, tandis que l'allemand requiert <ä>, <ö>, <ü> et la ligature <ß>. Les accents aigu, grave et circonflexe, ainsi que le tréma, proviennent du grec, la cédille de l'espagnol, et les ligatures <æ> et <œ> sont issues du latin médiéval (Rey, Duval & Siouffi, 2007).

1. Bref historique

L'usage des signes diacritiques en français commence au XVI^e siècle et se stabilise au XVIII^e. Estienne Dolet, en 1540, mentionne trois signes principaux :

- L'accent aigu sur <e> (é) pour marquer le masculin devant l'élision,
- L'accent grave sur <a> (à) pour distinguer la préposition du verbe avoir,
- Le signe ¨ pour indiquer la division syllabique (païs, poète) (Dolet, 1540).

Depuis les rectifications orthographiques de 1990, certaines règles ont été simplifiées ou adaptées.

2. L'accent aigu (´)

L'accent aigu ne concerne que la voyelle <e> et représente [e] dans les syllabes ouvertes (Catach, 1980). Il apparaît surtout à la finale des mots (vérité) et devant <s> marquant le pluriel (des).

➤ Cas particuliers :

- Dans certaines constructions verbales et mots isolés, l'accent aigu a été remplacé par l'accent grave : événement → évènement, aussi parlé-je → parlè-je.
- [e] peut aussi s'écrire <e> devant <d> ou <f> (pied, clef) ou dans des mots étrangers (Clemenceau, média, pédigrée).
- D'autres graphèmes représentant [e] : <ai> (j'ai), <a> devant <y> (pays), <œ> (œsophage), <æ> (Lætitia).

Rectifications 1990 : ajout d'accent aigu dans : asséner, gélinotte, québécois, recéler, sénescence.

3. L'accent grave (`)

3.1 Sur <è>

<è> représente [ɛ], notamment dans les syllabes ouvertes et devant <s> final (près, décès). D'autres graphèmes peuvent aussi transcrire [ɛ] : <ê> (tête), <ai> (mais), <ei> (neige).

Exemples : lèche, fève, bègue, pasteque, oxygène, col·lège.

3.2 Sur <à>

Marque la préposition ou les adverbes de lieu (à, là, delà, voilà) et se distingue du verbe avoir. Quelques noms de communes dans les Pyrénées Atlantiques conservent <à> (Morlaàs, Laà-Mondrans).

3.3 Sur <ù>

Exclusivement dans « où » pour distinguer de « ou » (conjonction).

4. L'accent circonflexe (^)

4.1 Origine et histoire

L'accent circonflexe résulte de la combinaison de l'accent aigu et de l'accent grave et sert à marquer :

- La disparition d'une lettre ancienne (âge < aage),
- La longueur d'une voyelle (théâtre < theatrum),
- La distinction de mots homophones (mâtin/matin, tâche/tache) (Bosquart, 1998 ; Catach, 2003).

4.2 Fonctions

- **Phonographique** : <ê> = [ɛ], <ô> ~ <o> ([o:] ~ [ɔ]), <êû> ~ <eu> ([ø] ~ [œ]), <â> ~ <a> ([a:] ~ [a]).
- **Logographique** : différencie les homophones (crû/cru, dû/du, nôtre/notre).
- **Morphographique** : distingue certaines formes verbales au subjonctif imparfait et passé simple (aimât/aima, fît/fit).
- **Valeur étymologique** : trace des lettres anciennes ou assure l'identité formelle de mots apparentés.

✚ **Rectifications 1990** : suppression de l'accent sur <i> et <u>, sauf valeur distinctive (île, piqûre).

5. Le tréma (¨)

Le tréma indique que la voyelle se prononce séparément de la précédente (Poète, naïf, iambe, Saül) (Rey, Duval & Siouffi, 2007).

➤ Cas principaux :

1. Sur la seconde voyelle pour rompre un digramme : aigüe, ambigüe, exigüe.
2. Pour séparer deux voyelles de syllabes différentes : canoë, Noël, Joël.
3. Pour signaler une voyelle non phonique : Saint-Saëns [sãs], Madame de Staël [stal].
4. Dans quelques noms propres : Ghÿs, Croÿ, Aÿ.

6. La cédille (,)

S'emploie avec <c> devant <a>, <o>, <u> pour produire [s] (douceâtre). Sans cédille, <c> devant ces voyelles se prononce [k].

7. Les ligatures <æ> et <œ>

7.1 <æ>

Issue du latin médiéval, elle correspond à [e] et est limitée à quelques mots : ad vitam æternam, cæcum, curriculum vitæ, Lætitia.

7.2 <œ>

➤ Trois emplois principaux :

1. **Dans des mots savants** : foetus, œsophage ([e] ou [ø]).
2. **Dans <œu>** : bœuf, vœu, sœur ([ø] ou [œ]).
3. **Dans des noms propres** : Kœnig, Mœbius, Œdipe.

Sans ligature : <oe> peut représenter [o.ɛ], [o.e], ou [wa] selon le mot.

□ Conclusion

Les signes diacritiques du français permettent à la fois de :

- Préciser la prononciation,
- Distinguer les homophones,
- Marquer l'étymologie et l'identité morphologique des mots.

Ils témoignent de l'histoire de l'écriture française et continuent d'évoluer, notamment avec les rectifications de 1990, tout en restant un repère précieux pour la lecture et la compréhension des textes (Catach, 2003 ; Bosquart, 1998 ; Rey et al., 2007).

□ **Références bibliographiques :**

- Bosquart, M. (1998). *Nouvelle grammaire française*. Montréal : Guérin.
- Catach, N. (2003). *L'orthographe française*. Paris : Nathan.
- Dolet, E. (1540). *La maniere de bien tradvire d'une langve en avltre*. Lyon.
- Rey, A., Duval, F., & Siouffi, G. (2007). *Mille ans de langue française. Histoire d'une passion*. Paris : Perrin.